

Le Foyer Paula Bové

Foyer pour femmes en détresse avec ou sans enfants.

L'idée de créer une oeuvre sociale pour femmes en détresse avec ou sans enfants a son origine dans un problème auquel les Religieuses de la Clinique Ste-Thérèse ont été confrontées fréquemment, quand leur clinique était de service.

Il n'était pas rare qu'une femme prenait refuge à la clinique avec ses enfants pour fuir les problèmes du domicile familial (mésententes avec le conjoint, alcoolisme et rixes). Afin de mieux aider ces femmes et de leur laisser le temps nécessaire pour trouver un emploi et un logement, les Carmélites tertiaires ont décidé d'ouvrir un Foyer pour femmes en détresse en février 1976.

Le nom de Paula Bové a été choisi pour honorer la fondatrice de l'Ordre des Carmélites tertiaires, qui elle avait déjà eu une initiative analogue en 1872. Elle avait ouvert à l'époque une maison d'accueil (dénommée Maison Ste-Zithe) pour protéger et épauler les jeunes filles, qui quittaient la campagne pour travailler comme servantes dans la Ville de Luxembourg. La situation financière et sociale de ces jeunes filles, leurs difficultés d'intégration, des maladies contagieuses, étaient déjà à l'époque souvent à l'origine de leur détresse.

De nos jours, les problèmes de la femme ont certes

changé, mais n'ont pas diminué.

Le Foyer, qui a été ouvert en 1976 en collaboration avec la Maison de la Porte ouverte (a.s.b.l., qui assure la gestion), répondait à un besoin urgent.

A ce jour, 1.300 femmes et enfants y ont trouvé refuge. Leurs problèmes sont très variés: mères célibataires, jeunes femmes enceintes, femmes en instance de divorce, femmes divorcées avec ou sans enfants, des femmes victimes d'une difficulté particulière: en premier lieu et surtout défaut d'un logement, endettement critique, chômage...

La plupart des femmes, qui demandent l'accueil n'ont pas de formation et rarement une expérience professionnelle. Presque toutes doivent essayer de refaire leur vie à elles seules sans partenaire.

Le nombre des admissions et demandes d'entrées ayant été croissant dès l'ouverture du Foyer, une annexe a été ouverte à l'extérieur de la ville en mai 1981. Pour des raisons de discrétion, de nombreuses femmes ayant subi des sévices de la part de leur partenaire y ont trouvé refuge avec leurs enfants, l'adresse du Foyer est confidentielle.

Actuellement les Foyers reçoivent 50 femmes et enfants. Le nombre a pu être élargi grâce à l'ouver-

ture d'un Hôtel maternel au 4e étage du Foyer (en juin 1987) et qui peut accueillir 7 jeunes mères seules et leurs bébés. Le nombre de pensionnaires varie de jour en jour, alors que le séjour doit toujours rester provisoire et sert à recréer aux femmes concernées dans les meilleurs délais une situation sociale stable permettant le "retour" dans une vie indépendante, une fois les problèmes majeurs résolus.

A cette fin, nous assistons nos pensionnaires dans la recherche d'un emploi et d'un logement adéquat, ce qui se révèle être souvent le problème le plus épineux en raison des loyers faramineux réclamés sur le marché libre du logement. Grâce aux importantes aides actuellement accordées par le ministère de la Famille et certaines communes il est même souvent plus facile, car tout compte fait moins onéreux, d'acquérir un logement pour nos pensionnaires à revenus stables que de payer un loyer dont le montant mensuel dépasse toujours les remboursements sur le prêt.

Notre assistance ne s'arrête cependant pas à la sortie du Foyer. Nous constatons non sans satisfaction que les femmes que nous avons pu secourir à un passage difficile de leur existence, s'adressent souvent à nous si, par après, elles sont confrontées à de nouvelles difficultés.

A remarquer qu'en moyenne la population de nos foyers est composée à 80% de ressortissants luxembourgeois et à 20% d'étrangers. Il peut d'ailleurs paraître surprenant que notre "clientèle" d'origine portugaise ne constitue que 5% du nombre total des pensionnaires eu égard à la proportion beaucoup plus élevée de jeunes Portugais dans la population totale. Ceci est très certainement dû à l'existence d'une meilleure entraide familiale. Les autres 15% sont originaires pour une large part de l'Est.

La majorité des pensionnaires est âgée entre 18 et 30 ans et souvent accompagnée d'enfants mineurs en bas âge.

Témoignage

"Nie war ich in meinem Leben so allein wie nach Frederics Geburt... In den ersten Jahren habe ich ihn nur versorgt. Ich war ihm keine einfühlsame, liebevolle Mutter... Ich war überfordert, hatte gar keine Zeit für ihn zu sorgen und ihm gleichzeitig eine liebevolle Mutter zu sein. Ewig lief ich deshalb mit Schuldgefühlen herum. Und Schuldgefühle trennen dich nun mal von deinem Kind... Die Tage vergingen in Streß und Hetze. Mich beherrschte nur ein Gedanke: wie organisiere ich den nächsten Tag, wie halte ich durch, wie komme ich über die Runden. Ich habe nicht viel gelebt, ich habe nur dahingevegetiert in dieser Zeit. Morgens um sechs klingelte der Wecker, aufstehen, mich anziehen, Frederic versorgen, das alles mußte in Windeseile geschehen. Dann bin ich mit ihm in die Kinderkrippe gerast und anschließend zur Arbeit. Abends dann das gleiche, nur umgekehrt: rasch nach der Arbeit Frederic abholen, einkaufen, nach Hause, alles mit dem Bus, mit Kinderwagen. Zu Hause angekommen, habe ich Frederic wieder versorgt: Essen zubereiten, füttern, ausziehen, baden und ins Bett. Die Wohnung, zwei Mansardenzimmer ohne Abschluß, auf dem Flur ein Waschbecken und zwei Kochplatten, machte in ihrer Primitivität meinen Alltag auch nicht leichter. Meistens war Frederic zwischen 8 und 9 Uhr endlich im Bett. Wenn ich mich danach hinsetzte, schlief ich regelmässig im Sessel ein, wachte wieder auf, bereitete den nächsten Tag vor und legte mich bis zum Weckerrasseln wieder schlafen ... Ich habe in diesen Jahren weder einen Film gesehen noch irgendwelche kulturellen Sachen gemacht ..."

**Ledige Mutter
aus: Mutter hat einen Freund**

Le nombre des places disponibles étant limité, il nous arrive malheureusement fréquemment de devoir renvoyer des personnes qui sollicitent l'accueil (tout en essayant de les orienter ailleurs).

Depuis le premier janvier 1981, l'a.s.b.l. Maison de la Porte ouverte, qui gère les Foyers, a pu signer une convention avec le ministère de la Famille. Aux termes de cette convention, les frais de fonctionnement y compris l'essentiel des salaires du personnel, sont pris en charge par l'Etat, l'entretien des immeubles étant toujours à la charge exclusive des Carmélites tertiaires et des Oeuvres de la paroisse.

Marie-Anne RODESCH-HENGESCH
Assistante Sociale